

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Création de portes d'entrée stratégiques : vitrines du territoire du Parc National

N° action : 45

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

Description de l'action :

Cette fiche est en lien avec les FA 43 et 44.

- Contexte :

Un territoire nouvellement créé doit être matérialisé et visible sur le terrain afin d'être connu et reconnu par les habitants de la région et les touristes. L'accueil des touristes est également primordial afin qu'ils se sentent immergés dans le territoire du Parc national.

Le Parc national de la Vallée de la Semois aura besoin d'être délimité physiquement dans l'espace par le biais d'une identité visuelle.

En 2018, le Parc naturel de Gaume a réalisé un espace d'accueil "Eco-design" présentant son territoire au château de Rossignol (commune de Tintigny) dont la scénographie a été réalisée avec des ressources locales, des matériaux naturels, durables ou recyclés. À l'image de ce concept, des aménagements seront réalisés dans les structures d'accueil situées dans les villes portes et certains villages enclavés. Ceux-ci permettront de répartir les flux touristiques.

Ces nouveaux espaces aménagés, complétés par une structure extérieure, permettront alors de créer un sentiment d'appartenance et de prise conscience par les habitants, des richesses naturelles, paysagères, patrimoniales, historiques, artistiques, gastronomiques, etc. du territoire.

Objectifs :

1. Informer les habitants, les visiteurs et les personnes de passage de l'existence du Parc et les conscientiser de leur entrée sur le périmètre ;
2. Augmenter la visibilité du PNVS dans les villes portes ;
3. Structurer les portes d'entrée du territoire et leur donner une identité par rapport à leurs spécificités (nature, paysage, biodiversité, faune, flore, l'ardoise, l'art, les légendes, la gastronomie, ...);
4. Valoriser les ressources locales du territoire et proposer des aménagements "Eco-design" favorisant le développement durable ;

5. Créer une expérience immersive pour les visiteurs au sein même des portes d'entrée.

Méthodologie :

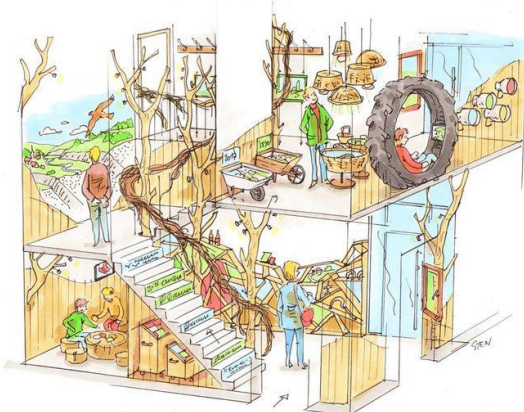
A) Définir les aménagements immersifs à réaliser dans les structures d'accueil et les installations extérieures représentatives du territoire du Parc national.

1. Prise de contact avec les structures d'accueil pour définir les aménagements ;

2. Identifier les espaces disponibles dans les lieux d'accueil et les lieux propices à l'implantation des structures matérialisant les portes d'entrée ;

3. Décliner un univers autour de chaque porte d'entrée en fonction de la thématique ;

(Ex. : Porte de Rossignol - Semois digitale, Porte de Chiny - Semois contée, Porte de Florenville - Semois paysagère, Porte de Herbeumont - Semois sportive, Porte de Bertrix : Semois géologique, Porte de Paliseul - Semois nature, Porte de Bouillon - Semois historique, Porte de Vresse/ Semois - Semois artistique.)



Espace éco-design au Château de Rossignol

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION



Credit Photo : Bertrand Rieger

Exemple d'installation artistique en matériaux du pays au Parc naturel régional des volcans d'Auvergne



Exemple de scénarisation d'une mine à C-Mine (Parc national des Hoge Kempen)

B) Réalisation des installations

1. Définition des scénographies à réaliser avec l'aide d'un scénographe professionnel pour les aménagements intérieurs. Appel à projets auprès des artistes locaux pour la réalisation des structures extérieures.
2. Demande de permis d'urbanisme pour les structures extérieures.
3. Travaux d'installations des équipements in situ.

C) Professionnalisation du personnel d'accueil des structures touristiques

1. Engagement de 3 personnes à ½ ETP basées dans les 3 pôles touristiques majeures du territoire (Bouillon, Florenville, Vresse/Semois).
2. Formation du personnel d'accueil des différentes portes d'entrée aux spécificités du territoire du PNVS.

- Localisation :

Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, Syndicats d'initiatives de Chiny, Florenville, Herbeumont et Vresse/Semois, Maison du Parc naturel de Gaume à Rossignol, Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale à Paliseul et Ardoisières à Bertrix.

- Public(s) ciblé(s) :

Touristes
Personnes/ flux de passage
Citoyens et habitants
Familles (enfants, parents...)
Personnes à besoins spécifiques